



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des CTCR

Question écrite n° 15550

Texte de la question

Mme Lise Magnier attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat sur la situation des centres techniques régionaux de la consommation (CTRC). Les CTCR sont environ une dizaine et leurs missions permettent de défendre, d'informer et de représenter les consommateurs de leur région depuis des dizaines d'années. Ils assurent une protection effective, juste et équitable des citoyens, notamment des plus vulnérables. Le budget de l'État alloué à la consommation a diminué de 2 millions d'euros entre 2025 et 2026. Il semblerait que les dotations soient désormais fléchées, en priorité, vers les associations nationales et le Centre européen de la consommation, délaissant les consommateurs les plus éloignés des structures parisiennes et donnant ainsi l'impression d'abandonner les territoires. Aussi, elle souhaite savoir quelle politique il a l'intention de mettre en œuvre au sujet de la consommation. Elle lui demande en particulier si l'objectif de cette diminution des dotations est de renvoyer les citoyens vers des applications numériques et des outils d'intelligence artificielle au détriment de l'humain.

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15550

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Ministère attributaire : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2026](#), page 4756